De la formation à l'emploi : une transition difficile

En Bourgogne, près de 8 900 jeunes ont quitté le lycée ou l'apprentissage en juin 2011. Sept mois plus tard, 58 % des garçons et 48 % des filles ont trouvé un emploi non aidé. Les effets de la crise économique perdurent avec le tiers des jeunes au chômage. À l'issue d'un contrat d'apprentissage, les garçons connaissent des situations professionnelles plus favorables que les sortants de l'an passé. A contrario, les filles titulaires d'un CAP rencontrent des débuts difficiles, qu'elles sortent du lycée ou de l'apprentissage.

Christine **Guégnard**
Céreq-IREDU/CNRS
Université de Bourgogne

Marie **Rousson**
Service statistique
académique
du Rectorat de Dijon

Pour connaître le devenir professionnel des jeunes, le ministère de l'éducation nationale réalise des enquêtes depuis de nombreuses années, avec l'appui des établissements scolaires et des centres de formation d'apprentis. Cette note présente les résultats de la dernière interrogation réalisée en 2012, qui appréhende les situations des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Dans un contexte marqué par la récession économique et la réforme de la voie professionnelle, la hiérarchie des diplômes n'est pas remise en cause à la sortie du lycée ou de l'apprentissage. Un niveau d'études plus élevé demeure un atout sur le marché du travail en termes d'accès à l'emploi et de conditions de travail.

académie Dijon
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Centre d'études et de recherches sur les qualifications Céreq

Après le lycée technologique et professionnel, 47 % de jeunes en emploi

En Bourgogne, 56 860 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année 2010-2011. En juin 2011, près de 5 000 jeunes ont quitté une classe terminale de l'enseignement technologique et professionnel. Comment se réalise leur entrée dans la vie active ? Sept mois après la fin de leurs études, 47 % des jeunes occupent un emploi non aidé et 38 % sont au chômage. D'autres bénéficient de mesures comme les contrats de professionnalisation (7 %) ou suivent un stage (3 %). Environ 4 % se déclarent inactifs.

Une reprise du chômage féminin

Tous diplômes confondus, 49 % des garçons et 45 % des filles sont en emploi au 1er février 2012. Leur situation est proche de celle des sortants de l'année précédente et ce, malgré la dégradation économique en Bourgogne à un rythme plus soutenu qu'au plan national. Ces chiffres masquent toutefois une reprise du chômage pour la population féminine (de 36 % à 40 %). Par ailleurs, l'enquête a été menée dans un contexte marqué par la rénovation de la voie professionnelle qui se traduit par un plus grand nombre de jeunes quittant le lycée après un Bac Pro (2 400 pour 1 100 l'an passé). La transition paraît plus difficile pour ces bacheliers professionnels : 45 % ont trouvé du travail et 41 % sont au chômage (+ 4 points en un an).

Les sortants des sections de CAP-BEP demeurent les plus vulnérables sur le marché du travail. *A contrario*, les débuts professionnels sont plus favorables à l'issue d'un BTS avec une hausse sensible de l'embauche. En général, les contrats de qualification et les stages progressent chez les garçons et diminuent chez les filles ; après un baccalauréat technologique, 21 % des filles et des garçons bénéficient d'une de ces mesures.

Bac pro : 47 % des sortants

Dans un contexte d'élévation du niveau de formation des élèves, la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans a transformé le profil des sortants du système éducatif. Environ 2 400 bacheliers professionnels quittent le lycée pour arriver sur le marché du travail, soit le double des effectifs de la cohorte précédente. Âgés en moyenne de 20 ans, près de la moitié des jeunes sortent désormais d'une classe de Bac Pro, le quart de BTS, 16 % de CAP-BEP, 10 % d'une terminale de baccalauréat technologique.

La spécialité prépondérante est celle de commerce-vente pour les garçons comme pour les filles, qui représentent les deux tiers des effectifs dans cette filière. Les lycéennes sont présentes dans les domaines de comptabilité-gestion et secrétariat-bureautique. Les lycéens se dispersent dans diverses spécialités avec une dominante en électricité-électronique, moteurs et mécanique auto. Aucune formation professionnelle n'est réellement mixte.

Situation à la sortie du lycée

Filles

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BTn	BTS	Ensemble*	Rappel 2011
Emploi	29	42	42	61	45	46
Mesure	9	9	21	8	10	12
Chômage	56	44	32	28	40	36
Inactivité	6	5	5	3	5	6
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectifs	410	1 100	290	630	2 510	1 840

Garçons

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BTn	BTS	Ensemble*	Rappel 2011
Emploi	25	49	47	64	49	50
Mesure	11	10	21	9	11	9
Chômage	60	38	26	24	36	36
Inactivité	4	3	6	3	4	5
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectifs	370	1 270	200	620	2 480	1 820

Lecture : parmi les 1 270 garçons sortants en juin 2011 d'une formation de Bac Pro, 49 % ont un emploi, 10 % sont en mesure, 38 % sont au chômage au 1er février 2012.

* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (dont les diplômes supérieurs d'arts appliqués, de comptabilité et gestion, de conseiller en économie sociale et familiale).

Source : enquête IVA 2012, Rectorat de Dijon.

Un atout, un diplôme élevé

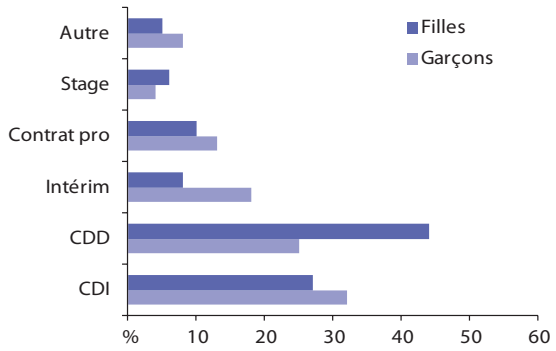
Un niveau d'études plus élevé demeure un atout sur le marché du travail. Ainsi, 27 % des jeunes après un CAP-BEP, 45 % des bacheliers technologiques et professionnels et 62 % des sortants de BTS occupent un emploi en février 2012. Les contrats à durée indéterminée concernent 9 % des jeunes après un CAP-BEP, pour 27 % des titulaires de BTS. Cette hiérarchie des diplômes reste stable au fil des ans, tant en période de crise que de reprise économique (*cf.* graphique page 4).

Des disparités tenaces

L'accès à l'emploi est moins rapide et les débuts de parcours sont devenus plus précaires pour les lycéennes. Les contrats à durée limitée, le travail à temps partiel, le chômage les concernent davantage. Leurs rémunérations demeurent inférieures à celles des garçons (de l'ordre de 100 euros par mois). Le salaire net médian féminin est de 1 200 euros pour février 2012. Les contrats temporaires, ajoutés au temps partiel, reflètent les modes de fonctionnement du marché du travail féminin dans le secteur tertiaire : un emploi sur trois est à temps partiel, pour à peine 8 % chez les garçons.

Tous diplômes confondus, 50 % des garçons sont embauchés comme employés et le tiers comme ouvriers, alors que 86 % des filles sont des employées. Les trois quarts des garçons et 80 % des filles travaillent en Bourgogne, en majorité dans des entreprises de moins de cinquante salariés.

Type de contrats après le lycée



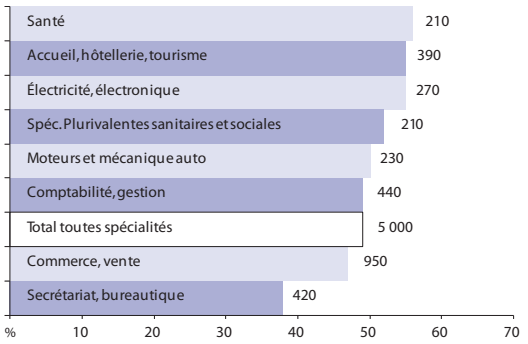
Lecture : parmi les jeunes en emploi et mesure, 32 % des garçons et 27 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1er février 2012.

Des situations différenciées

La transition du lycée à la vie active diffère selon les formations. Seuls les sortants des domaines électricité-électronique, accueil-hôtellerie-tourisme échappent à une réduction des embauches ; le même taux d'emploi de 55 % recouvre davantage de missions d'intérim pour les premiers et plus de CDI pour les seconds. Les jeunes des spécialités de la santé se distinguent par des embauches rapides, mais ils commencent souvent leur parcours par des contrats à durée déterminée ou à temps partiel. Les sortants de formations moteurs et mécanique auto se différencient par une part importante de contrats à durée indéterminée. Les jeunes du domaine comptabilité-gestion bénéficient davantage de contrats de professionnalisation, ce qui leur permet d'être moins souvent au chômage. Les anciens élèves formés en commerce-vente, les plus nombreux à se présenter sur le marché du travail, ont un taux d'emploi en dessous de la moyenne, et 34 % travaillent à temps partiel. Les débuts professionnels sont peu favorables après une formation de secrétariat-bureautique : la moitié des jeunes sont au chômage sept mois après la fin des études.

Le lien entre formation et secteur d'activité des entreprises varie selon les domaines. Ainsi, 70 % des jeunes des spécialités accueil-hôtellerie-tourisme sont recrutés dans l'hôtellerie-restauration, environ 60 % des sortants de la santé sont embauchés dans le secteur de la santé, 40 % des diplômés de commerce-vente travaillent dans le commerce, 37 % des formés en moteurs et mécanique auto ont un emploi dans la réparation automobile.

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : dans le domaine de la santé, le nombre de sortants est de 210 et le taux d'emploi est de 56 % au 1er février 2012.

Des débuts favorables après le BTS

En dix ans, les effectifs des sections de techniciens supérieurs ont peu évolué en Bourgogne pour atteindre 4 730 élèves en 2010. Parmi les inscrits en première année, 43 % sont des bacheliers technologiques et 20 % sont titulaires d'un baccalauréat professionnel. Les formations des services sont dominantes (70 %). Les lycéens se répartissent entre les spécialités de la production et des services, tandis que 92 % des lycéennes se forment dans le domaine des services.

Environ 1 260 élèves ont quitté les classes terminales de techniciens supérieurs en 2011. Sortir de BTS garantit un travail pour 62 % d'entre eux quelques mois seulement après la fin des études. Au fil des années, tout en suivant les fluctuations conjoncturelles, les jeunes issus de BTS résistent sur ce marché du travail mouvementé avec des différences selon le genre.

Dans l'ensemble, les filles accèdent moins rapidement à l'emploi. Environ 85 % d'entre elles sont embauchées comme employées, moins de 6 % accèdent à des postes de techniciennes. La part des techniciens est nettement supérieure pour les garçons (21 %), néanmoins 23 % d'entre eux sont recrutés comme ouvriers.

Leur salaire médian est de 1 300 euros nets par mois, avec un écart de l'ordre de 200 euros en défaveur de la population féminine. Le premier secteur d'accueil pour les filles est le commerce, pour les garçons il s'agit de la construction, puis viennent les entreprises de la mécanique-électricité-métallurgie, le commerce… Près de 76 % des filles et 70 % des garçons exercent leur activité en Bourgogne.

Filles

(en %)	2002	2006	2008	2010	2012
Emploi	68	60	69	57	61
Mesure	12	15	11	13	8
Chômage	17	23	18	27	28
Inactivité	3	2	2	3	3
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectifs	1 000	770	660	690	630

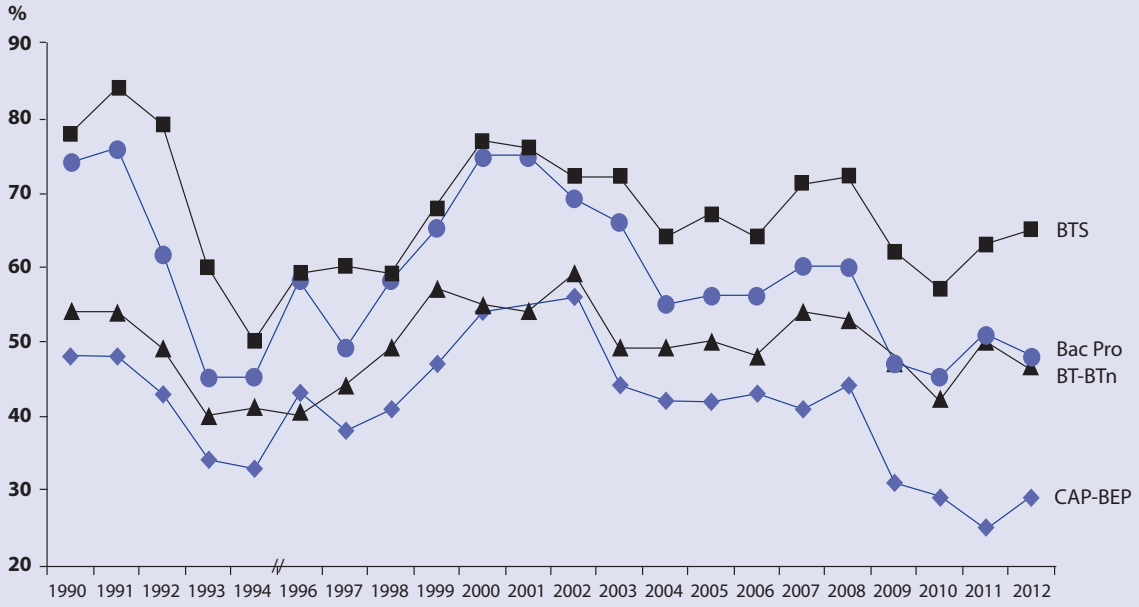
Garçons

(en %)	2002	2006	2008	2010	2012
Emploi	73	66	72	52	64
Mesure	11	9	12	16	9
Chômage	15	23	15	28	24
Inactivité	1	2	1	4	3
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectifs	590	650	630	520	620

Lecture : au 1er février 2012, parmi les 620 garçons sortants d'une formation terminale de BTS, 64 % ont un emploi, 9 % sont en mesure, 24 % sont au chômage sept mois après la fin du lycée.

Source : enquêtes IVA, Rectorat de Dijon.

Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Dans un contexte marqué par des transformations des systèmes éducatif et productif, la hiérarchie des diplômes n'est toutefois pas remise en cause, tant en période de crise économique ou de reprise.

Après le contrat d'apprentissage, 62 % de jeunes en emploi

À la rentrée 2010, près de 11 230 jeunes sont apprentis en Bourgogne, représentant ainsi 6 % de la population totale des 16 à 25 ans. L'apprentissage traditionnel – masculin basé sur le CAP et le domaine de la production – demeure et coexiste avec des formations postbaccalauréat davantage ciblées sur les spécialités de services. La répartition des apprentis de Bourgogne ressemble à celle de la France, avec une part plus importante en formation agricole et une présence plus faible dans l'enseignement supérieur.

Près de 3 900 jeunes en dernière année d'apprentissage ont quitté les centres de formation en juin 2011. Que deviennent-ils sur le marché du travail ? Tous niveaux confondus, 62 % des sortants occupent un emploi non aidé et 30 % sont au chômage, sept mois après la fin des études. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (5 %), d'autres suivent un stage (1 %). Seulement 2 % des jeunes se déclarent inactifs.

Une hausse de l'emploi masculin

Tous diplômes confondus, 66 % des garçons et 53 % des filles sont en emploi au 1er février 2012. Les anciens apprentis résistent à la crise économique avec une hausse de l'embauche (+ 5 points en un an). En réalité, cette progression s'effectue pour les garçons à tous les niveaux de qualification, tandis que pour les filles, seules les sortantes de BTS connaissent une amélioration de leur situation professionnelle. Les anciennes apprenties de CAP ont des difficultés à trouver leur place : 55 % sont au chômage, pour 39 % des garçons à ce même niveau.

CAP : 47 % des sortants

Âgés de 21 ans en moyenne, 7 apprentis sur 10 sont des garçons. Le socle de l'apprentissage reste les diplômes de CAP pour 48 % des garçons et 44 % des filles. Environ 17 % des jeunes quittent une section de baccalauréat professionnel, 16 % de brevet professionnel, 12 % de BTS et 6 % sortent d'une formation supérieure (deuxième ou troisième cycle universitaire ou d'une grande école).

Situation après l'apprentissage

Filles

(en %)	CAP	BP	BTS	Ensemble*	Rappel 2011
Emploi	30	71	69	53	52
Mesure	12	6	10	9	7
Chômage	55	21	20	36	38
Inactivité	3	2	1	2	3
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectifs	510	230	170	1 180	1 160

Garçons

(en %)	CAP	BP	Bac Pro	BTS	Ensemble*	Rappel 2011
Emploi	53	84	74	80	66	59
Mesure	6	3	6	7	6	8
Chômage	39	11	18	12	27	31
Inactivité	2	2	2	1	1	2
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectifs	1 280	370	530	310	2 680	2 770

Lecture : parmi les 1 280 garçons sortants en juin 2011 d'une année terminale de CAP, 53 % ont un emploi, 6 % sont en mesure, 39 % sont au chômage au 1er février 2012.

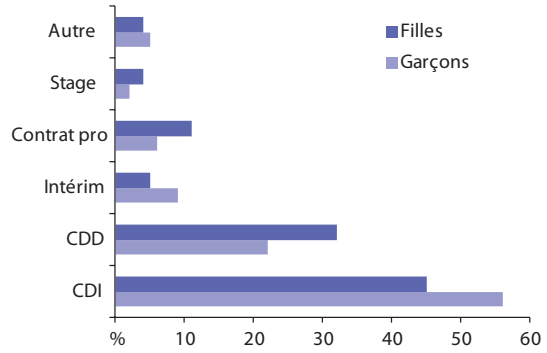
* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (y compris les diplômes du supérieur).

Source : enquête IPA 2012, Rectorat de Dijon.

Un atout, une qualification élevée

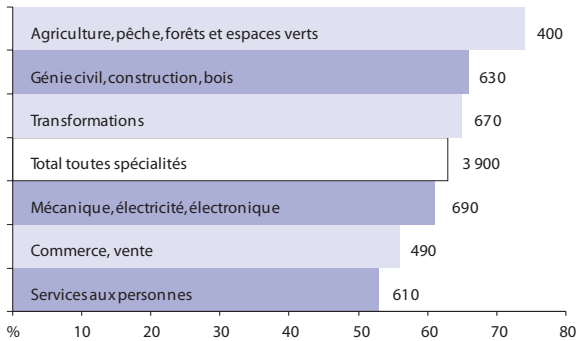
La qualification demeure un atout et l'emploi progresse avec le niveau de formation, à l'instar des sortants des lycées technologiques et professionnels. L'écart s'agrandit entre les titulaires de CAP et les diplômés supérieurs (*cf.* graphique page 7). Sept mois après la fin de leur apprentissage, 46 % des sortants de CAP ont un travail pour 74 % des bacheliers professionnels et 76 % des jeunes issus de BTS. La stabilité des contrats se renforce aussi avec l'élévation de la qualification : 25 % de CDI après un CAP et 49 % à la sortie d'un baccalauréat professionnel. Les jeunes qui ont terminé un brevet professionnel se distinguent par une insertion rapide : 83 % des garçons sont embauchés, pour 71 % des filles.

Type de contrats après l'apprentissage



Lecture : parmi les jeunes en emploi et mesure, 56 % des garçons et 45 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1er février 2012.

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : dans le domaine de commerce-vente, le nombre de sortants est de 490 et le taux d'emploi est de 56 % au 1er février 2012.

Des inégalités persistantes

Les modalités d'entrée dans la vie active des apprentis se différencient selon le genre ou le métier appris. Le marché du travail est moins favorable pour les filles que pour les garçons : un chômage plus fort, un salaire inférieur, des contrats à durée déterminée plus fréquents. De plus, le travail à temps partiel les concerne davantage, 17 % pour à peine 6 % de la population masculine.

Ces disparités s'expliquent en grande partie par les formations suivies qui les conduisent vers des espaces professionnels distincts. Représentant le tiers des effectifs, les filles sont surtout présentes dans les spécialités de commerce-vente, coiffure-esthétique et sont davantage exposées au chômage et aux emplois à temps partiel. Les garçons se dirigent vers les professions du bâtiment, de l'agro-alimentaire, de moteurs et mécanique auto, plus porteuses en termes d'embauche.

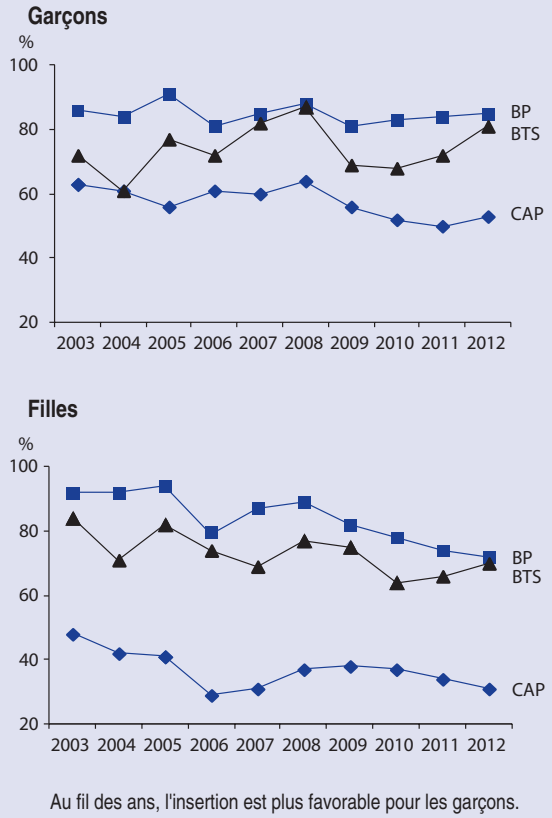
Pour le mois de février 2012, le salaire médian féminin est de 1 200 euros nets, soit 100 euros de moins que pour la population masculine. À la sortie du CFA, 77 % des filles occupent des postes d'employés, 11 % sont ouvrières. Les garçons sont majoritairement ouvriers, 5 % sont embauchés comme techniciens. La qualification progresse avec le niveau d'études : après un BTS, le quart des garçons sont techniciens et dessinateurs. Les entreprises de moins de dix salariés sont les employeurs privilégiés avec deux secteurs prépondérants : la construction et le commerce. Les jeunes exercent leur activité principalement en Bourgogne, 78 % travaillant dans la région.

Des parcours contrastés

Une fois l'apprentissage terminé, les jeunes connaissent des débuts de parcours diversifiés. Indépendamment du diplôme préparé, les sortants de la filière agricole se distinguent par des embauches rapides et un chômage relativement faible ; ils sont souvent recrutés sur des contrats à durée indéterminée, principalement dans des petites entreprises de l'agriculture, mais à temps partiel. Les jeunes des spécialités transformations (agro-alimentaire…) obtiennent davantage un contrat à durée indéterminée que l'ensemble des apprentis. De même, après une formation en génie civil-construction-bois, les deux tiers ont trouvé un emploi essentiellement dans la construction, certains bénéficiant de contrats de professionnalisation.

Les sortants de commerce-vente se caractérisent par un chômage important (39 %) et de nombreux emplois à temps partiel. Les débuts professionnels sont aussi peu favorables à l'issue d'une des spécialités des services aux personnes (coiffure, restauration…) : la moitié des jeunes sont en emploi (dont le quart à temps partiel) et 34 % se trouvent au chômage, malgré une part non négligeable en contrat de professionnalisation.

Évolution des taux d'emploi après l'apprentissage



Au fil des ans, l'insertion est plus favorable pour les garçons.

Conditions d'insertion selon les domaines de spécialités

(en %)	Emploi	CDI	Mesure	Chômage	Temps partiel	Entreprises de moins de dix salariés	Salaire net médian	*Effectifs sortants*	*Part des filles*
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	**73**	39	7	19	17	71	1 200 €	*400*	*22 %*
Commerce, vente	**56**	36	4	39	15	57	1 200 €	*490*	*65 %*
Génie civil, construction, bois	**64**	37	8	25	2	63	1 300 €	*630*	*5 %*
Mécanique, électricité, électronique	**60**	36	7	32	2	32	1 300 €	*690*	*1 %*
Services aux personnes	**51**	28	11	34	24	63	1 150 €	*610*	*78 %*
Transformations	**64**	40	5	30	7	44	1 300 €	*670*	*20 %*
Total tous domaines	**62**	**36**	**7**	**30**	**9**	**50**	**1 300 €**	***3 900***	***31 %***

Lecture : après une formation du domaine de l'agriculture, 73 % des sortants ont un emploi dont 39 % à durée indéterminée, 7 % suivent une mesure et 19 % sont au chômage au 1er février 2012 ; parmi les jeunes en emploi, 17 % travaillent à temps partiel et 71 % sont dans des entreprises de moins de dix salariés ; leur salaire net médian est de 1 200 euros.
Source : enquête IPA 2012, Rectorat de Dijon.

Sigles

Bac Pro • Baccalauréat professionnel
BEP • Brevet d'études professionnelles
BP • Brevet professionnel
BT • Brevet de technicien
BTn • Baccalauréat technologique
BTS • Brevet de technicien supérieur
CAP • Certificat d'aptitude professionnelle
CDD • Contrat à durée déterminée
CDI • Contrat à durée indéterminée
Céreq • Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA • Centre de formation d'apprentis
CNRS • Centre national de la recherche scientifique
Insee • Institut national de la statistique et des études économiques
IPA • Enquête insertion professionnelle des apprentis
IREDU • Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
IVA • Enquête insertion dans la vie active
STS • Section de technicien supérieur

Pour en savoir plus

Céreq, « S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire : de fortes inégalités entre filières », *Bref*, n° 303, décembre 2012.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, « *Les secteurs d'activité en Bourgogne* », *6 Pages Emploi*, 22 janvier 2013.

Insee Bourgogne, « Bilan de l'année 2012 : l'économie bourguignonne en difficulté », *Dimensions*, n° 59, février 2013.

Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque jeune qui a quitté son établissement et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **88 lycées** et **33 CFA** (dont 7 de l'agriculture) ont participé à l'enquête de février 2012. Environ 7 200 élèves et 4 300 apprentis ont été interrogés, **3 360 lycéens** et **1 490 apprentis** ont répondu. Globalement, le taux de réponse net est de 49 % pour les élèves et de 39 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de compenser les non-répondants. Les formations sont présentées selon la nomenclature des spécialités de formations.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- ***sortants*** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- ***emploi non aidé*** : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux, les fonctionnaires ou agents publics ;
- ***mesure*** : les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat unique d'insertion… et les jeunes en stage ;
- ***chômage*** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- ***inactivité*** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- ***taux d'emploi*** : nombre de jeunes en emploi non aidé/actifs (emploi non aidé + mesure + chômage) X 100 ;
- ***salaire net médian*** : il est calculé pour les jeunes en emploi non aidé travaillant entre 35 et 42 heures en février 2012, tel que la moitié de la population gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des directeurs de centres de formation d'apprentis, du service statistique académique, et au soutien financier du Centre régional de ressources.